

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu ordinaire du 230, rue du Collège, le mardi 1^{er} novembre 2016 à 21 h 40.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Monsieur Roch Lachance, siège # 1 Madame Nathalie Bélanger, siège # 4
Monsieur Gilles Racine, siège # 2 Monsieur Normand St-Pierre, siège # 5
Monsieur Réal Veilleux, siège # 3 Madame Louise DeBlois, siège # 6

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Ghislain Breton.

Monsieur Jean Jules Dansereau, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim agit à titre de secrétaire.

Les membres du Conseil ayant renoncé à l'avis de convocation et signé leur présence, la séance est légalement constituée.

1

16-11-279 Ouverture de la séance

Le président demande l'ouverture de la séance.

Il est proposé par : Réal Veilleux
appuyé par : Gilles Racine

QUE la présente séance ordinaire soit déclarée ouverte à 21 h 40.

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
1.	16-11-279	<i>Ouverture de la séance</i>
2.	16-11-280	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>
3.	16-11-281	<i>Offre de service – Recrutement pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier</i>
4.	16-11-282	<i>Politique de soutien aux organismes</i>
5.	16-11-283	<i>Engagement technicien(ne) en loisirs, sports et vie communautaire</i>
6.	16-11-284	<i>Fermeture de la séance</i>

2

16-11-260 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Réal Veilleux
appuyé par : Gilles Racine

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

16-11-281 Offre de service – Recrutement pour le poste de Directeur général et secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE la recherche pour combler le poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) s'est avérée à ce jour infructueuse;

ATTENDU QUE le Conseil désire s'adjoindre les services d'une firme spécialisée dans le recrutement de cadres et de professionnels;

ATTENDU QUE deux (2) firmes ont déposé des offres de service;

Il est proposé par : Normand St-Pierre
appuyé par : Roch Lachance

QUE la Municipalité de Lambton mandate la firme Bernier St-Pierre, afin de procéder au recrutement pour le poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère).

QUE le mandat soit tel que décrit dans l'offre de service déposé par Bernier St-Pierre et que l'option A soit retenue.

QUE le montant des horaires de seize mille deux cent cinquante dollars (16 250.00 \$) plus taxes, soit accepté et versé tel que demandé.

Adoptée à l'unanimité

16-11-282 Politique de soutien aux organismes

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton a procédé en mars 2015 à l'adoption de la « Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et individus »;

ATTENDU QU'afin de continuer à structurer la démarche de la municipalité pour le soutien aux organismes par l'application de la politique en vigueur, il y a lieu de faire appel à une personne connaissant les objectifs à atteindre.

Il est proposé par : Normand St-Pierre
appuyé par : Nathalie Bélanger

QUE le Conseil municipal accorde un mandat à madame Marie-Soleil Gilbert afin d'appliquer et de bonifier la « Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et individus ».

QUE les honoraires reliés à ce mandat sont de quatre-cent-vingt dollars (420.00 \$) plus les frais de déplacement et de kilométrage, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

16-11-283 Engagement technicien(ne) en loisirs, sports et vie communautaire

ATTENDU l'appel de candidature lancé par la Municipalité de Lambton pour combler un poste de « Technicien(ne) en loisirs, sports et vie communautaire »;

ATTENDU QUE suite aux entrevues, monsieur Jocelyn Benoît, Consultant en Ressources humaines et le comité de sélection recommandent l'engagement de madame Marie-Claude Mercier;

Il est proposé par : Réal Veilleux
appuyé par : Roch Lachance

QUE le Conseil de la Municipalité de Lambton procède à l'engagement de madame Marie-Claude Mercier, du 2650, 7^e rue, Saint-Georges, à titre de technicienne en loisirs, sports et vie communautaire;

QUE, comme le « Manuel des employés » le prévoit, madame Mercier a droit à une période de probation de trois (3) mois;

QUE la semaine de travail est de quarante (40) heures, réparties selon les besoins de la fonction et que le salaire soit déterminé par la politique salariale de la Municipalité de Lambton.

Adoptée à l'unanimité

6

16-11-284 Fermeture de la séance

Il est proposé par: Louise DeBlois
appuyé par : Normand St-Pierre

QUE la séance soit levée, il est 21 h 45.

Ghislain Breton
Maire

Jean Jules Dansereau
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim